



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 FÉVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix février, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle du conseil de Saint-Lubin-en-Vergonnois, en session extraordinaire sous la présidence de M. Henry BOUSSIQUOT, Maire.

Sur convocation de Monsieur Henry BOUSSIQUOT, Maire, en date du 06 février 2023.

Présents : 8 : Mme Muriel BILAK, M. Henry BOUSSIQUOT, Mme Laurence CHEMMA, M. Olivier CLEMENT, M. Philippe DARIDAN, M. Philippe PRUDHOMME, Mme Laurence RAFFRAY, Mme Adrienne ROBIN

Absents et excusés : 7 : M. Dominique GOURJAU, Mme Magali BODUSSEAU (donne pouvoir à Mme RAFFRAY Laurence), M. Didier LEROY (donne pouvoir à M. PRUDHOMME Philippe), Mme Sandrine LHUILLIER (donne pouvoir à M. BOUSSIQUOT Henry), M. Guillaume MARTIN (donne pouvoir à Mme CHEMMA Laurence), M. CAUQUIL Laurent (donne pouvoir à M. CLEMENT Olivier), Mme Martine DIARD (donne pouvoir à Mme ROBIN Adrienne).

Secrétaire de séance : M. PRUDHOMME Philippe

Ordre du jour

<u>N° d'ordre</u>	<u>Objet de la délibération</u>
1	Foncier
Questions diverses	

DCM-2023-008 : Proposition d'achat de la parcelle ZK 090

M. le Maire, Henry BOUSSIQUOT présente au Conseil Municipal l'achat du terrain « Les Bernas », appartenant à Monsieur ENRIQUEZ Jean-Luc, Mme CRECHET Corinne et Mme ANTUNA Marie-José.

Il propose au Conseil Municipal de faire une proposition à M. ENRIQUEZ Jean-Luc et de l'autoriser à signer l'acte de vente et toutes pièces concernant cette vente.

L'ensemble de l'achat concerne la parcelle ZK 090 d'une superficie de 1 000 m².

Proposition :

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Proposer un prix pour l'acquisition du terrain se situant, « Les Bernas ».
- Autoriser M. le Maire, Henry BOUSSIQUOT, à signer l'acte de vente. Il précise que tous frais inhérents à cette vente seront à la charge de la commune.

Décision :

Le Conseil Municipal décide :

- De proposer la somme de 1 500 € pour l'acquisition du terrain se situant, « Les Bernas ».
- D'autoriser M. le Maire, Henry BOUSSIQUOT, à signer l'acte de vente. Il précise que tous frais inhérents à cette vente seront à la charge de la commune.

Adopté : à l'unanimité des membres présents



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 FÉVRIER 2023**

DCM-2023-009 : Promesse de vente des terrains avec indemnités d'immobilisation.

M. le Maire, Henry BOUSSIQUOT rappelle au Conseil Municipal l'achat de terrains « Les Jardins Bas, Les Petits Près, Le Bourg Nord, Les Grands Près Est et Les Bernas ». Afin d'avoir le foncier pour réaliser « une zone verte » accessible au public.

Proposition :

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire de signer les promesses de vente avec l'étude notarial pour les terrains « Les Jardins Bas, Les Petits Près, Le Bourg Nord, Les Grands Près Est et Les Bernas » avec indemnité d'immobilisation.

Décision :

Le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire de signer les promesses de vente avec l'étude notarial pour les terrains « Les Jardins Bas, Les Petits Près, Le Bourg Nord, Les Grands Près Est et Les Bernas » avec indemnité d'immobilisation.

Fait à Saint Lubin en Vergonnois, le 14 février 2023

Le Maire, Henry BOUSSIQUOT



Fait à Saint Lubin en Vergonnois, le

Secrétaire de la séance : M. PRUDHOMME Philippe

Le Maire, BOUSSIQUOT Henry